



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

## Service civique en Police Nationale

### Fiche de mission

#### **Intitulé de la mission**

*Appui et soutien dans le cadre des missions de prévention et de communication auprès de tous publics.*

#### **Description de la mission**

Le volontaire en Service Civique soutient et assiste les policiers habituellement en charge des actions d'information et prévention au bénéfice de tous publics (jeunes, personnes âgées, bailleurs, commerçants, professions de santé et autres professions exposées).

Il s'agit de participer à la transmission d'informations claires, précises et de nature à prévenir les actes de délinquance, en s'appuyant sur les supports pédagogiques et plaquettes créées à cet effet.

Dans le même temps, en soutien au référent communication, il participera au développement et à l'alimentation du site intranet du service, au développement des réseaux sociaux de la **Direction Départementale de la Sécurité Publique de Loir et Cher (41)** afin de renforcer la communication et la prévention auprès de tous publics.

#### **Complémentarité de la mission avec les activités des personnels permanents**

Le volontaire du Service Civique vient compléter le dispositif existant et apporte un point de vue et une expérience extérieurs à l'Institution dans le cadre des actions de prévention qui sont menées au bénéfice de tous publics et peut éventuellement apporter un regard « jeune » et formuler des propositions susceptibles d'enrichir le contenu des interventions et compléter les messages véhiculés.

**Lieu d'intervention** : 1 poste ouvert à l'Hôtel de Police de Blois, 42 quai Saint Jean 41000 BLOIS.

**Durée du contrat** : 8 mois à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2019.

#### **Profil du poste**

Mission exigeant de réelles qualités d'écoute, un sens développé du contact et du service public qui soumet son titulaire à des obligations particulières de confidentialité, de loyauté et de rigueur.

Des compétences et connaissances en informatiques seront appréciées pour exercer cette mission.

#### **Moyens affectés à la mission (humains et matériels)**

- Le volontaire du Service Civique bénéficie de l'infrastructure et du matériel pédagogique adapté,
- Un tuteur désigné est chargé du suivi des missions de l'engagé du service civique.

## **Tutorat :**

Le tuteur met en pratique les conseils et les prescriptions du « Guide méthodologique » spécialement conçu à son intention par l'agence nationale du Service Civique. Son rôle est d'accompagner le volontaire tout au long de son contrat en organisant son accueil, son intégration au service, sa formation à ses missions, le suivi et l'évaluation de son activité et en préparant avec lui son projet d'avenir.

## **Modalités de la phase de préparation à la mission**

La formation est assurée, dans chaque cas, par les autorités d'emploi.

Le volontaire bénéficiera d'une formation civique et citoyenne comprenant deux volets :

- Un volet théorique ayant pour objectif de le sensibiliser aux enjeux de la citoyenneté (valeurs de la République, organisation administrative et judiciaire des institutions, questions de société...), **formation réalisée en interne par le CDSF ou à défaut du CDSF par le tuteur** ;
- Un volet pratique sous la forme d'une formation aux premiers secours de niveau 1 (PSC1), l'organisation de cette formation est confiée aux formateurs FTSI, moniteurs PSC1 (la structure étant agréée).

Le volontaire du Service Civique sera également sensibilisé sur l'organisation et le fonctionnement de la Police Nationale ainsi que sur les missions de prévention et le contact avec le public. De même, il recevra une sensibilisation à la déontologie et au devoir de réserve.

Les candidatures devront être transmises à la Direction Départementale de la Sécurité Publique de Loir et Cher (41), 42 quai Saint Jean, 41000 Blois, **pour le vendredi 18 octobre 2019 au plus tard** ou faire acte de candidature directement sur le site du service civique.

**Renseignements :** Brigadier Corinne GUILLEMOT au 02-54-55-17-16  
ou par mail [ddsp41-formation@interieur.gouv.fr](mailto:ddsp41-formation@interieur.gouv.fr)